

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 28 MARS 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mars, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	Mme Monique FERRIER
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle BRACALE
M. Didier MATRAS	Mme Sophie CARRÉ
Mme Agnès LAVEST	M. Florent MONEYRON
M. Jean-Philippe AUSSET	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Aline ROCHE	M. Bernard SAXER
M. Daniel PEYNON	M. Didier BLANC
Mme Annick FORESTIER	M. Cyrille COURTY
Mme Marie-Evelyne TIZORIN	M. Bernard FRASIAK
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Daniel DUVERT
Mme Catherine MORAND	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

Votaient par procuration :

M. René GODIGNON (à M. Jean-Baptiste GIRARD)  
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)  
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)  
M. Thierry TISSERAND (à Mme Isabelle BRACALE)

Absents :

Mme Monique ROUGIER  
Mme Marie-France BARRIER  
M. Julien THELLIER

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Cyrille COURTY, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : ECONOMIE – POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE – FEUILLE DE ROUTE 2019**

## ECONOMIE – POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE – FEUILLE DE ROUTE 2019

\*\*\*\*\*

- VU le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Auvergne Rhône-Alpes 2017-2021;
- VU les statuts de la CCEDA ;

Monsieur le Président rappelle que depuis 2017, la Communauté de Communes Entre Dore et Allier a lancé activement un programme de soutien à l'économie de proximité sur son territoire.

Ce programme s'appuie sur deux axes :

- un programme d'aide financière aux commerces de proximité avec point de vente en partenariat avec le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes et le PNR Livradois-Forez dans le cadre des fonds européens LEADER ;

- une stratégie de redynamisation et de modernisation des commerces de proximité grâce à des actions de marketing collectif.

Pour l'année 2019, la feuille de route « Politique Locale du Commerce » comprendra la réalisation des actions suivantes :

- Conception, développement et lancement d'une plate-forme web de l'offre commerciale Entre Dore et Allier à partir du site internet [www.ccdoreallier.fr](http://www.ccdoreallier.fr)

- Conception et développement de newsletter Commerces selon une périodicité de 4 exemplaires par an, afin de faire partager l'actualité des commerces de proximité et de créer du lien entre les commerçants

- Reconstitution de l'évènement de valorisation du commerce, de l'artisanat et des producteurs locaux « Week-end Exquis » dont la prochaine édition se tiendra les 12 et 13 octobre 2019.

Par ailleurs, le budget des actions plate-forme web, newsletter Commerces et Week-end Exquis s'élèvent à 50000€ TTC pour l'année 2019. Par ailleurs, la Communauté de Communes recevra une aide financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 15 000€ sur deux années, en tant que lauréat de « l'appel à projets collectifs et innovants en faveur de l'économie de proximité ». Ces montants feront l'objet d'inscriptions budgétaires au BP 2019.

Ceci exposé, Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'approuver la feuille de route « Politique Locale du Commerce 2019 »

Après en avoir délibéré, le Conseil de la Communauté de Communes APPROUVE la feuille de route « Politique Locale du Commerce 2019 » comme présentée ci-dessus à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 1<sup>er</sup> avril 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.